



CONTRAT DE LOCATION

1. LE LOCATAIRE S'ENGAGE À LIRE LES RÈGLEMENTS ET À SIGNER LE CONTRAT

- Vous devez nous envoyer le contrat de location dûment signé. Nous pourrions ensuite confirmer votre réservation.
- Les réservations de la fin de semaine (2 jours) commencent le vendredi à 16h et se terminent le dimanche à midi. Les réservations sur semaine (5 jours) commencent le dimanche à 16h et se terminent le vendredi à midi. Les réservations à la semaine (7 jours) commencent le vendredi à 16h et se terminent le vendredi à midi.

2. PAIEMENT

- Un dépôt non remboursable est exigé au moment de la réservation du chalet.
- Un acompte de 50% de la facture totale est payable à la réservation (minimum de 150\$).
- Le solde de la facture est dû à l'arrivée.
- Nous exigeons toutefois un délai de 10 jours ouvrables pour nous assurer de la validité du chèque.
- Une caution remboursable de 500 \$ est exigible pour tout séjour afin de couvrir des dégâts éventuels. Après inspection du chalet, nous nous réservons le droit de retenir une partie ou la totalité de cette caution selon les dégâts constatés.

3. UTILISATION DU CHALET ET DES ÉQUIPEMENTS

- Selon la description du chalet, il est interdit de dépasser la capacité maximale du nombre de personnes qui peuvent y dormir.
- Seul sont admis sur la propriété les locataires, les personnes qui accompagnent et les invités, tel que déclaré lors de la réservation.
- Il est interdit de faire du camping sur le terrain.
- Il est strictement interdit de fumer dans le chalet. Si des odeurs de fumée ou des traces de cigarettes sont détectées dans le chalet, des frais de nettoyage seront retenus à même la caution.
- Tout animal de compagnie est interdit.
- Il est formellement interdit d'avoir un amplificateur ou des hauts parleurs à l'extérieur.
- Afin d'assurer la tranquillité des voisins, vous êtes priés de ne pas faire de bruit avant 9h ou après 22h.
- En toute saison, les portes extérieures doivent demeurer closes en tout temps pour empêcher les animaux sauvages d'entrer.

4. NOTEZ BIEN

- Le chalet est sécurisé par vidéo surveillance. Nous avons fait installer des caméras de surveillance à l'extérieur du chalet. Bien entendu, nous vous assurons que votre intimité est préservée.

- Vous devez laisser le chalet dans le même état qu'à votre arrivée.
- La vaisselle doit être lavée.
- Les déchets doivent être mis dans des sacs de poubelle en plastique. Ces sacs doivent être bien fermés et déposés à l'endroit approprié située en bordure de la route.
- Les produits recyclables doivent être déposés dans le grand bac bleu à l'extérieur du chalet.
- Assurez-vous de ne laisser aucun objet personnel dans le chalet, y compris la nourriture, les bouteilles vides et les poubelles.
- Afin de vous dépanner, nous fournissons certains produits, en petite quantité. Quand ces réserves sont épuisées, il est de votre responsabilité de les remplacer, selon vos besoins, pour la durée de votre séjour. Attention, les savons doivent être sans phosphate et biodégradables et le papier hygiénique sans dommages pour les fosses septiques.
- Le non-respect d'un règlement entraînera un avertissement immédiat.
- Le propriétaire se réserve le droit d'expulser sans dédommagement des locataires qui refuseraient de respecter les règlements de la propriété.

5. IMPORTANT – AFIN DE CONFIRMER VOTRE RÉSERVATION

- Imprimez ce document, il s'agit de votre contrat de location.
- Complétez et signez cette copie papier.
- Faites-nous la parvenir par la poste au 565 rue Notre-Dame, Repentigny, Québec, J6A 2T6 ou par télécopieur 450 582-7167 ou par courriel richard@lapensee.com
- Suite à la réception et la validation de votre demande nous vous contacterons pour confirmer l'acceptation de votre demande.



J'ai lu et je m'engage à respecter les règlements de locations énumérés ci-dessus.

Ce contrat de location a été lu et signé le : _____

Pour la période de location du : _____

Nom du locataire : _____

Signature du locataire : _____

Signature du propriétaire : _____

Envoyez le contrat signé à l'adresse suivante:
 565 rue Notre-Dame, Repentigny, Québec, J6A 2T6
 Courriel : richard@lapensee.com
 Cellulaire : 514 702-3552
 Téléphone : 450 582-8844
 Télécopieur : 450 582-7167

